

Les avantages
Chappée

en partenariat avec



PAC : LES AVANTAGES CHAPPÉE, EN PARTENARIAT AVEC EDF*

OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIER DU 1ER FÉVRIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

30€
TTC*

BALLON TD

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



A+

200€
TTC*

ERIA

POMPE À CHALEUR AIR/EAU



A+

COUPON DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

A envoyer avant le 31/01/2022

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville

Téléphone.....

COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT?

1. Inscrivez-vous sur le site Prime énergie d'EDF avant la signature du devis.
2. Faites installer et facturer votre matériel Chappée entre le 01/02/2021 et le 31/12/2021 par une entreprise RGE.
3. Imprimez ce coupon.
4. Envoyez le coupon accompagné de votre RIB, de la lettre d'engagement d'EDF et de votre facture d'achat et de pose acquittée, le tout avant le 31 janvier 2022 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

BDR Thermea France SAS

Service consommateurs Chappée

Demande de remboursement EDF 2021

57, rue de la Gare - 67580 Mertzwiller

* Dans le cadre d'un partenariat conclu avec EDF, la société BDR THERMEA France SAS accorde un avantage au client final sur l'achat du matériel pré-cité sur ce document, s'il est installé par un professionnel RGE entre le 01/02/2021 et le 31/12/2021. Offre réservée aux personnes résidant en France métropolitaine, pour un usage individuel et privé. Offre limitée à une seule participation par foyer fiscal, valable uniquement en France métropolitaine. Toute demande incomplète ou envoyée après le 31/01/2022 ne sera pas prise en compte. Frais d'envoi non remboursés. Délai de remboursement de 6 semaines à compter de la date de réception du dossier conforme. Offre non cumulable avec toute autre opération commerciale Chappée en cours.